

CONSULTATION SUR LE PROJET ÉOLIEN MUNICIPAL

Comme vous le savez, j'ai pris la décision d'organiser une consultation des électeurs de Châtel-en-Trièves sur le lancement d'un projet de création d'un parc éolien en terrain communal sur la colline de Masserange.

Cette consultation vient clôturer deux années de réflexion citoyenne ponctuées par 5 réunions publiques. Nous avons réfléchi ensemble sur le dérèglement climatique, les nécessaires actions à mettre en œuvre pour diminuer nos consommations et pour décarboner notre énergie. Mais aussi sur le niveau de service public à Châtel-en-Trièves et son financement, ainsi que sur les modalités de portage d'un projet d'énergie renouvelable qui peut intégrer une forte contribution communale et citoyenne, avec des retombées économiques directes pour le territoire et pour ses habitants.

Comme le projet de création d'un parc éolien en terrain communal n'était pas au programme lors de notre élection en 2020, il m'a semblé nécessaire, à la fin de ce cycle de montée en connaissance collective, de proposer aux électeurs de s'exprimer.

Concernant l'analyse des résultats de cette consultation, la donnée majeure est le taux d'abstention. En effet, sur 451 électeurs, 215 ne se sont pas exprimés, soit 47%, dans une commune pourtant qui se caractérise par de bons taux de participation. C'est le premier message à retenir et qui, je pense, est lié directement à la complexité de la décision.

Ensuite, les votes les plus nombreux sont défavorables au projet, 139, ce qui correspond à 30% de notre électorat.

83 citoyens se sont prononcés favorablement et 14 ont coché la case « ne souhaite pas se prononcer ».

Le message est clair et a été compris. À ce jour, les citoyens de Châtel-en-Trièves ne sont pas prêts à accueillir des éoliennes pour engager la transition énergétique.

L'indicateur clé pour l'avenir, ce sont les 47% qui ne se sentent pas encore prêts à exprimer un positionnement. Je retiens de ce chiffre que nous devons continuer le travail d'apprentissage autour des enjeux de la transition écologique, et que chacun prenne conscience de l'importance de sa voix sur de tels sujets d'avenir. Nous devons continuer à promouvoir une société de l'engagement.

Le projet ne sera pas porté par notre équipe municipale sur ce mandat.

La consultation clôt le débat sur le portage volontaire d'un parc éolien par la Commune. Mais ne remet pas en question notre détermination à agir contre le dérèglement climatique et l'érosion de la biodiversité que nous constatons de manière alarmante dans notre vie de tous les jours. Concernant la production d'énergie renouvelable, nous avons d'autres ressources à valoriser pour contribuer à l'effort national. Je rappelle tout d'abord que nous avons notre centrale hydroélectrique à Cordéac. Et nous allons travailler à faire émerger des projets photovoltaïques sur nos bâtiments communaux de plus de 500 m² de toiture ainsi que sur les anciennes décharges de notre commune. Un projet de géothermie est aussi en cours de réflexion sur le centre bourg de Cordéac. Les habitants seront bientôt consultés sur ces nouvelles pistes de réflexions qui nous permettront de faire remonter à l'État nos zones d'accélération des énergies renouvelables pour atteindre la neutralité carbone en 2050.